

"Les Laurentiennes", écrivait M. E.-Z. Massicotte, bien qu'étant l'œuvre d'un jeune, renferme plus d'une pièce que nos meilleurs écrivains n'auraient pas "eu honte de signer. Ces poésies si essentiellement canadiennes, respirent à "chaque page, à chaque ligne, l'amour de la patrie". (1)

"Sulte chante, dit l'honorable sir A.-B. Routhier, le Canada et ses beautés "ses droits et ses devoirs, ses douleurs et ses espérances. Il évoque le passé et "en célèbre toutes les gloires; il rappelle le présent et en traduit les leçons; il "s'élance vers l'avenir et flatte nos rêves d'or. C'est un hymne qui se répète, et "dont les échos vont sur tous les sentiers réveiller le patriotisme endormi." (2)

Au milieu des vicissitudes qu'il a eu à traverser, M. Sulte est resté malgré tout ardent patriote et bon chrétien; toutes ces poésies sont d'ailleurs animées du fervent amour qu'il a voué à Dieu et à la Patrie.

Je ne crois pas pouvoir mieux exprimer mes sentiments et mieux compléter cette esquisse biographique qu'en citant un passage d'un écrivain canadien des plus sympathiques, M. l'abbé H.-R. Casgrain:

"Si nous voulions, dit-il, mettre le nom de Sulte à côté de quelque grand "nom sans crainte de l'écraser, nous emploierions cette comparaison: la poésie "de l'auteur des "Laurentiennes" c'est le ruisseau qui gazouille à travers un rayon "de soleil et non le large torrent qui bondit et déchire les flancs de la montagne. "Ce n'est pas l'ouragan qui passe en tordant comme des fétus les grands arbres "de la forêt, en leur arrachant des gémissements de démons, c'est la brise du prin- "temps, tiède et parfumée, qui fait chanter le feuillage naissant."

Et, de son côté, M. Paul de Cazes ajoutait:

"M. Sulte n'est pas un grand poète, dans l'acception la plus large du mot, "mais il est certainement à tous les points de vue, ce que l'on peut appeler un "excellent poète," (3)

A la lecture du "Tombeau du Marin" et de la "Chanson de l'Exilé", Blain de St-Aubin s'est écrié: "Anch'io son pittore! Ce garçon là est décidément poète ou les mots n'ont plus de sens." (4)

Edmond Lareau a porté sur les "Laurentiennes" le jugement suivant:

"J'admire le naturel, la facilité et la simplicité à la fois élégante et gracieuse "de Sulte... Il ne ressemble pas aux autres poètes canadiens; son genre est tout "différent. Il n'a ni la vigueur lyrique de Fréchette, ni la douceur ineffable de "LeMay, ni même l'onction patriotique de Crémazie, mais en revanche, sa poésie "est pétillante, sa phrase plus claire et plus égale; son esprit plus franchement "gaulois. L'ode sera toujours son domaine favori; la chanson, la meilleure ex- "pression de son talent; l'idylle, le plus beau bouquet de son jardin littéraire; sa

(1)—*Le Glaneur*, 1890, p. 315.

(2)—*Les Causeries du dimanche*, p. 241.

(3)—*L'Opinion publique*, 18 mai 1876.

(4)—*Journal de Québec*, novembre 1869.